

Region I Amérique du Nord et Europe de l'Ouest

Pays-Bas



KENNISCENTRUM IMMATERIEEL ERFGOED NEDERLAND

Centre Néerlandais pour le Patrimoine Culturel Immatériel

Organisation non gouvernementale accréditée à des fins consultatives
auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine
culturel immatériel

Zone géographique de l'expertise: Pays-Bas.



Projets ou initiatives pertinents

- Le site web du DCICH (www.immaterieelerfgoed.nl) est un moyen important d'accéder à l'inventaire, à la recherche et aux documents politiques pertinents, aux communautés et aux chercheurs. Lisez par exemple le magazine TEN, sur les dix années de sauvegarde du patrimoine immatériel aux Pays-Bas.
- Les principaux sujets de recherche figurent dans l'agenda de recherche 2021-2024 : <https://www.immaterieelerfgoed.nl/nl/research-agenda-2021-2024-english-summary>
- Le DCICH collabore avec d'autres pays européens, les Caraïbes néerlandaises, Saint-Martin, le Surinam, l'Indonésie, l'Inde et l'UNESCO.
- Le DCICH travaille en étroite collaboration avec le secteur du patrimoine néerlandais.
- Il est régulièrement représenté aux réunions du Comité et à celles de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux activités du ICH NGO Forum.

NGO's activity networks and more information



Vision

Le Centre néerlandais souhaite contribuer à une société participative et durable dans laquelle une attention particulière est accordée à la diversité et aux échanges culturels internationaux par la sauvegarde du PCI ainsi que par un accroissement de sa visibilité. Afin d'inspirer et de soutenir les communautés du patrimoine dans la sauvegarde du patrimoine dans une société en mutation, le Centre choisit comme principaux fers de lance le traitement de la diversité et de la durabilité et veut développer des outils et fournir une plateforme aux communautés du patrimoine pour ce faire.

Mission

Centre néerlandais pour le patrimoine culturel immatériel coordonne la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO (2003) dans le Royaume des Pays-Bas depuis 2012. Dans les Caraïbes néerlandaises, cela concerne principalement les entités publiques de Bonaire, Saba et Sint Eustatius en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel immatériel. Le Centre de connaissances aide les praticiens du patrimoine culturel immatériel à sauvegarder (développer, promouvoir et transmettre) leur patrimoine culturel immatériel, notamment par le biais de l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel des Pays-Bas.

NGO-90233

Principaux domaines de travail liés à la Convention



Gérer l'inventaire national
aux Pays-Bas.



Conseiller les gouvernements
et le secteur du patrimoine.



Travailler sur la recherche
et le développement.



Soutenir les praticiens du patrimoine
immatériel dans la sauvegarde de leur
patrimoine immatériel par le biais de
formations et d'ateliers.



Une politique médiatique active pour
sensibiliser à l'importance et à la valeur
du patrimoine immatériel.

Contact

Hoeflerlaan 4
6816 SG Arnhem
NETHERLANDS

(+31) 026 357 6113
info@immaterieelerfgoed.nl

